

EMC SI JEUNES ET DÉJÀ CITOYENS

Effective depuis la rentrée 2016, l'éducation morale et civique porte une belle ambition, aider les élèves à devenir citoyens. Pour autant, les indications pour la mise en œuvre restent lourdes et floues.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
LAURENCE GAIFFE
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

Depuis la dernière rentrée, l'enseignement de l'éducation morale et civique (EMC) a été instauré par le ministère. On ne peut pas dire pour autant que l'éducation à la citoyenneté soit une nouveauté, elle s'inscrit même dans une tradition de l'école républicaine. Depuis Jules Ferry, l'école a eu pour mission d'instruire, d'éduquer et de socialiser les enfants. La notion de ce que doit être cet enseignement a cependant évolué avec le temps. «Éducation morale», «éducation civique», «vivre ensemble», ne recouvrent pas les mêmes approches. De l'ambition de former «l'honnête homme» et «le bon citoyen», à celle d'apprendre aux élèves à coopérer et à acquérir un esprit critique, il y a des différences (lire p14).

Son introduction dans les programmes, de la maternelle au lycée, a été décidée sous la pression de l'attentat contre *Charlie Hebdo* en janvier 2015 et des réactions de certains élèves n'ayant pas respecté la minute de silence. Mais les évolutions de la société n'appelaient-elles pas déjà à s'interroger sur la place et le rôle de cet enseignement? «La morale est en

question à travers des inquiétudes ou des perplexités directement liées aux conditions de l'éducation familiale et scolaire », notait en 2013 un collectif de chercheurs dans un rapport remis au ministre de l'Éducation nationale*. Le texte soulignait que ce questionnement survenait «dans un contexte d'affaiblissement des normes traditionnelles du principe de la relation adulte-enfant et de la pluralisation des valeurs de l'éducation». L'EMC répond donc aussi à une demande sociale.

Un enseignement transversal

Le contexte, c'est également l'explosion du numérique qui a rendu plus aiguë l'importance de travailler dès le plus jeune âge les valeurs de la République. Comment démêler le vrai du faux parmi toutes les informations disponibles sur l'Internet,

déceler ce qui relève de faits réels ou de la rumeur? L'école est là aussi pour donner des repères à l'élève comme à Taninges en Haute-Savoie où, dans une classe de CM2, l'enseignante Rose-Marie Farinella organise chaque semaine un atelier d'éducation aux médias.

«Il fallait mettre en place

un travail sur la durée pour transformer les élèves en cyber-citoyens avertis qui ne se laissent manipuler d'aucune façon» explique l'enseignante (lire p16).

«L'ESPRIT CRITIQUE N'EST PAS
UNE MATIÈRE QU'ON DÉCRÈTE
MAIS UNE COMPÉTENCE
TRANSVERSALE, AUSSI
IMPORTANT QUE SAVOIR LIRE,
ÉCRIRE, COMPTER.»



L'EMC se différencie des programmes de 2008, notamment en ne limitant pas cet enseignement à celui de grandes maximes ou de *la Marseillaise* qui dénotait une vision caricaturale. Organisée en quatre parties (la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement), elle affiche l'objectif de permettre aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale et d'apprendre à vivre ensemble en respectant les différences et les points de vue de chacun. Si les principes généraux vont dans le bon sens, les indications pour la mise en œuvre apparaissent trop floues et trop lourdes. Quant au parcours citoyen, il consiste à compiler dans un portfolio les expériences et événements citoyens vécus dans et hors l'école. Une compilation qui n'a pas beaucoup d'intérêt si elle n'est pas liée au travail fait en classe et si par ailleurs, de nombreux élèves restent victimes d'injustice sociale une fois dehors (lire p13).

Si l'EMC est cantonnée à une heure par semaine, «*l'esprit critique n'est pas une matière qu'on décrète mais une compétence transversale, très complexe, aussi importante que savoir lire, écrire, compter, qu'on peut développer dans toutes les disciplines et pas à travers des exercices stéréotypés*», souligne le spécialiste en sciences de l'éducation Gérard de Vecchi (lire p17). Toute la question pour l'enseignant reste de savoir comment s'y prendre.

Un équilibre entre intérêts individuels et collectifs

Les outils sont connus, mais pas tous mis en œuvre dans les écoles faute de temps ou de formation. Proposer des situations problèmes issues du vécu, organiser des conseils de classe et d'école, des débats en respectant ses contradicteurs, cela aide l'élève à apprendre les règles de la démocratie. A l'école Ange Guépin de Nantes qui pratique la pédagogie Freinet, l'usage de ces outils est quotidien. Les règles de vie sont élaborées avec les élèves, réexaminées régulièrement et non pas édictées seulement en début d'année sans qu'on y revienne. Ce sont les enfants qui les font vivre. Ils arbitrent les conflits entre pairs, décident en conseil des éventuelles sanctions pour-
vant toucher leurs camarades qui ne respectent pas les règles. «*Dans la classe certains sont tuteurs et il y a beaucoup d'entraide*, remarque Sophie Cosneau, une des enseignantes. *Mais ce qui est important c'est qu'il y a une cohérence. Les règles sont les mêmes au périscolaire*» (lire p15). Catherine Frachon, secrétaire générale de l'OCCE, estime que «*ce type de pédagogie permet à chacun de se rendre utile au collectif, d'y être reconnu, mais aussi de connaître et d'accepter les autres pour s'en-*



UN VASTE PROGRAMME...

Prévus dans la loi de refondation, les programmes d'éducation morale et civique (EMC) ont fait l'objet d'une consultation en accéléré début 2015 suite aux attaques contre Charlie Hebdo. Critiqués par le CSE et le SNUipp-FSU pour leur lourdeur et leur difficulté de mise en œuvre, ils sont sortis en juin pour s'appliquer dès la rentrée. Les intentions sont louables, transmettre «*des valeurs communes*» parmi lesquelles: «*l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, la tolérance*», développer «*l'autonomie, l'esprit critique, la coopération*». Ils se déclinent en quatre parties: la sensibilité, le droit et la règle, le jugement et l'engagement et dans chacune se déroule un nombre impressionnant de compétences. Difficile pour les enseignants de s'y retrouver. Difficile aussi d'évaluer des notions comme «*identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments*» ou «*distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif*». De plus se rajoute le «*parcours citoyen*», document qui doit recenser toutes les actions vécues par les élèves de l'école au lycée en EMC. Pour l'heure, il existe quelques documents d'accompagnement et une foule d'outils... sur Internet.

gager ensemble» (lire p14). Il est vrai qu'associer l'élève au processus éducatif en l'inscrivant dans des pratiques de coopération et de participation est au cœur des préoccupations de l'Office central de coopération à l'école. Il est vrai aussi que c'est comme cela qu'on peut aider les élèves à trouver un juste équilibre entre intérêts individuels et collectifs, à devenir citoyen en somme.

* Pour un enseignement laïque de la morale - Alain Bergougnot, Laurence Loeffel, Rémy Schwartz.

ÉCOLE RÉPUBLICAINE GARDER LA MORALE ?



L'école a toujours été chargée de concourir à l'éducation morale des élèves. Mais le contenu et les modalités de cette mission n'ont cessé d'évoluer au gré du contexte social et des pouvoirs politiques.

« **L'**éducation morale, c'est l'art d'incliner la volonté libre vers le bien ». Les programmes de Jules Ferry de 1882 ne font pas mystère de leur volonté de substituer à la morale religieuse, une morale républicaine qui ne diffère pas grandement de celle-ci. Peu de place à l'époque pour la formation du citoyen et le développement de l'esprit critique dans « une instruction morale et civique » qui passe par l'étude d'une maxime quotidienne et la lecture de textes soigneusement choisis pour souder la République et développer les valeurs patriotiques après l'humiliation de 1870. Cette mythologie fondatrice de l'école

républicaine laisse des traces : il faut attendre les années 1990 pour voir disparaître des « instructions officielles » la référence au nationalisme civique et se développer une éducation civique réorientée vers un apprentissage du vivre-ensemble qui prend appui sur la connaissance des institutions par la promotion d'attitudes comme l'engagement, la responsabilité ou la participation. Car les enseignants, aidés en cela par les mouvements coopératifs et d'éducation populaire nés entre les deux guerres (voir ci-dessous), l'ont bien compris : pour devenir un citoyen libre, responsable, éclairé, le discours magistral et l'exemplarité ne suffisent pas.

De la morale laïque à l'EMC

Le rapport sur l'enseignement de la morale laïque remis à Vincent Peillon en 2013 montre d'ailleurs clairement que les programmes de 2008 réhabilitant une « instruction civique et morale » et l'étude des maximes n'ont pas été mis en œuvre.

Comme le précise l'Inspection générale, « l'enseignement de la morale, lorsqu'il existe, n'est jamais systématique, mais incident et transversal, c'est-à-dire relié à des événements (de la classe, locaux ou nationaux) et à d'autres disciplines, en particulier l'histoire. Les très rares séquences consacrées à la morale s'appuient plutôt sur des formes de débat ». Un constat qui invite à questionner l'heure hebdomadaire d'EMC réinjectée dans les nouveaux programmes et le « parcours citoyen » conçu comme une réponse conjoncturelle à la mise en cause de l'école sur sa capacité à préparer au vivre ensemble. Conseils d'élèves, débats philosophiques, projets collectifs, travail avec tous les acteurs de l'école pour améliorer le climat scolaire... Et si on s'appuyait plutôt sur un travail en profondeur en accompagnant et formant les enseignants ?

Catherine Frachon, secrétaire générale de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE)

3 QUESTIONS À



« Les mouvements pédagogiques travaillent depuis longtemps sur ces questions de citoyenneté »

L'OCCE prône une démarche coopérative. En quoi consiste-t-elle ?

Dès sa création en 1928, l'OCCE, inspirée par la coopération économique, a considéré la classe comme une « petite république » qui se gère démocratiquement en développant la solidarité et la coopération plutôt que la compétition. Concrètement, l'OCCE apporte un soutien à la gestion coopérative des projets menés dans les classes et fournit un cadre institutionnel et des outils pour aider les enseignants à adopter des postures et des pratiques qui transforment la vie et les relations dans la classe

mais aussi de façon plus large dans l'école.

Quels sont ces outils ?

L'élément principal est le conseil de coopérative comme instance démocratique de débat et de participation à la vie de la classe. Chaque élève, quel que soit son rythme, ses forces et ses faiblesses, doit pouvoir s'engager dans ses apprentissages, prendre sa place dans la vie de la classe, la construction collective de projets, dans un dispositif de coopération. Cela suppose d'être capable de prendre la parole, d'être écouté et d'écouter, et de penser l'intérêt général. Il

s'agit là d'un lent apprentissage qui suppose aussi pour l'adulte de repenser sa posture d'enseignant. L'OCCE encourage et propose aussi un certain nombre de projets transversaux autour des pratiques artistiques, de l'environnement...

En quoi cette démarche participe-t-elle de l'éducation à la citoyenneté ?

Ce type de pédagogie permet à chacun de se rendre utile au collectif, d'y être reconnu, mais aussi de connaître et d'accepter les autres pour s'engager ensemble. On y apprend les notions de responsabilité et de respect qui sont essen-

tielles pour vivre ensemble. La loi de refondation et les mesures prises suite aux événements récents sont l'occasion de redonner souffle et visibilité aux mouvements pédagogiques qui travaillent depuis longtemps en profondeur sur ces questions de citoyenneté. Cela suppose de combattre une tendance très présente dans la société, chez certains parents comme certains enseignants à défendre une école recentrée « sur les fondamentaux », génératrice d'exclusion. Pour cela, le passage par la formation est essentiel car ces démarches demandent un investissement important des enseignants.

ÉCOLE OUVERTE À NANTES (44)

LES RÈGLES DE LA LIBERTÉ

À l'école Ange Guépin de Nantes, école ouverte qui pratique la pédagogie Freinet, la citoyenneté se vit au quotidien. La liberté et l'autonomie sont soumises aux règles votées par les élèves.

Les élèves décident avec l'enseignant de leur plan de travail.



Ce qui frappe quand on entre à l'école Ange Guépin de Nantes, c'est tous ces élèves qui circulent librement, calmement seuls ou à plusieurs. Certains vont faire des recherches en BCD pour leurs exposés, d'autres rejoignent l'un des espaces dédiés au travail autonome. Personne ne court, ni ne parle fort. Arnaud, élève de CM2 explique « On est libre de circuler mais on sait qu'on risque de perdre ce droit si on ne respecte pas les règles ». C'est une école ouverte, à l'intérieur comme vers l'extérieur, aux parents aussi. Située dans le quartier Malakoff, elle n'a pas de périmètre scolaire et accueille aussi bien les enfants du quartier que ceux dont les parents ont fait ce choix d'école et même quelques élèves en difficulté d'adaptation ailleurs. Cinq classes de cycle de 25 élèves, toutes à niveaux mélangés, par choix. On y pratique la pédagogie Freinet. « On décide ensemble du plan de travail en fonction des priorités et de leurs avancées. Peu de théorie, un moment de découverte mais beaucoup d'exercices et de pratique en autonomie. Il y a trois niveaux d'autonomie » explique Gaëlle Auffret, enseignante en CM1/CM2.

Cohérence dans toute l'école

« L'éducation à la citoyenneté, ici c'est au quotidien. Dans la classe certains sont tuteurs et il y a beaucoup d'entraide. Mais ce qui est important c'est

qu'il y a une cohérence. Les règles sont les mêmes au périscolaire » complète Sophie Cosneau, enseignante en CP/CE1/CE2. « Quand deux enfants ont un petit problème, ils doivent d'abord passer par des messages clairs entre eux. Si cela ne suffit pas, ils font appel à un médiateur » explique Rose, médiatrice de CM2. Elle a été formée par des jeux de rôles à l'écoute, à prendre en compte l'avis de chacun, à identifier le degré du problème. Elle poursuit : « Parfois surtout quand c'est très violent, on doit s'adresser à un adulte ». Mehdi continue « Il y a un rappel à la règle ou parfois un mot rouge à coller dans le cahier. Mais ça peut aller aussi jusqu'au conseil ». Axel intervient « Les règles on les a proposées et votées en début d'année alors il faut les respecter sinon on perd ses droits. Si c'est moins grave, on a juste des gênes. Mais après 5 gênes, on perd l'exercice de ses droits ». Le conseil des délégués, avec ses navettes et ses votes, rythme la vie de l'école. Le conseil de chaque classe a lieu une fois par semaine. On y fait des propositions de travail, de sorties, de projets. C'est le moment aussi pour résoudre certains conflits ou récupérer l'exercice de ses droits. Charlie l'attend « Après la semaine de sanction parce que j'ai couru dans les couloirs, au conseil, je demanderai à récupérer mes droits ». Mais là aussi chacun a son mot à dire.

VIDÉO

INFO OU INTOX ?

Pour appuyer le travail sur la lecture critique d'images, d'informations, les enseignants peuvent s'aider du petit film de 7 minutes de la chaîne France 24 « Info ou intox, comment déjouer les pièges d'Internet ? » Deux journalistes expliquent comment des photographies, notamment d'enfants, peuvent être détournées et ils donnent des outils, technologiques, pour retrouver leur véritable origine. « Info ou intox à la télévision », ce sera pour une prochaine vidéo... ?

Visible sur www.france24.com, mot-clé « info ou intox ».

PARLEMENT

DÉPUTÉS EN CULOTTES COURTES

Proposer des lois et les voter, c'est ce que propose chaque année le Parlement des enfants. La 21^e édition se déroule actuellement autour du thème du changement climatique. Les 577 classes de CM2 participantes ont envoyé leur projet, un jury national en choisit quatre ce 2 mai sur lesquelles les élèves vont voter en ligne. La classe gagnante recevra son prix en juin à l'Assemblée nationale. Pour la prochaine édition, les classes intéressées peuvent déposer leur candidature avant début novembre à leurs services académiques.

ICEM

UN CONSEIL D'IMPORTANCE

Dans la pédagogie Freinet, basée sur les projets des élèves, la défense de leurs droits et libertés, le travail en autonomie et l'exercice d'une citoyenneté participative à l'école, le conseil revêt une place essentielle. Il est le lieu d'échange de parole où, ensemble, les membres du groupe analysent les différents aspects de leur vie commune, confrontent leurs points de vue, prennent des décisions et en évaluent l'application. Son organisation est donc fondamentale. Pour être crédible, il doit être efficace. Quelques conseils pour l'expérimenter.

www.icem-pedagogie-freinet.org/node/15362

ÉDUCATION AUX MÉDIAS (74) LES HOAXBUSTERS DE TANINGES

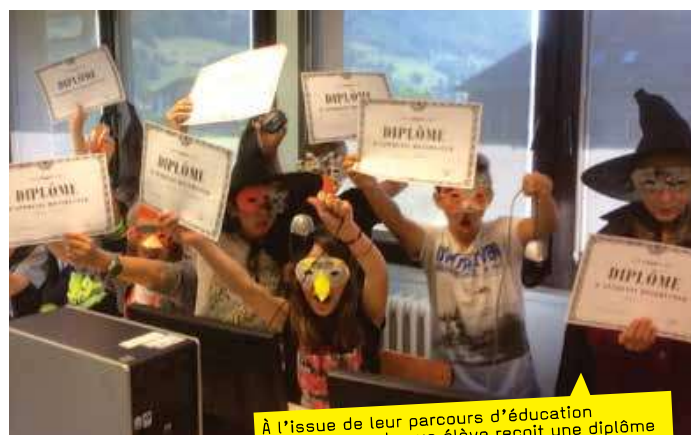
Dans le cadre d'un atelier pédagogique spécifique, les élèves de CM2 d'une école de Haute-Savoie apprennent chaque semaine à décrypter les médias et à déjouer les pièges d'internet et des réseaux sociaux.

« **U**n jeune homme originaire de Fillinges a été arrêté après la découverte d'un drapeau de Daesh et de données informatiques compromettantes chez lui »

Voilà le genre d'information qui fait le miel de l'atelier d'éducation aux médias conduit chaque semaine par Rose-Marie Farinella dans un CM2 de l'école de Taninges (74). D'où vient cette information ? Qui l'a écrite ? Comment a-t-il fait pour savoir ? Comment peut-on la vérifier ? Est-ce que ce jeune homme est un terroriste ? Les questions de la maîtresse fusent, provoquant de vifs débats parmi les élèves. Cela fait maintenant deux ans que Rose-Marie a initié l'activité dans l'école « Lors d'un conseil d'école, a été fait le double constat d'une agressivité difficile à canaliser chez les élèves et le fait qu'avec le développement des smartphones, ils devenaient de plus en plus jeunes des consommateurs et des producteurs d'information ». Pour l'enseignante, « il fallait mettre en place un travail sur la durée pour transformer les élèves en cyber-citoyens avertis qui ne se laissent pas manipuler d'aucune façon. »

Un vrai cours d'esprit critique

Rose-Marie élabore alors une démarche* pour former ses élèves à l'esprit critique qui comprend trois volets principaux : Qu'est-ce qu'une information ? Qu'est-ce qu'une fausse information ? Avec une troisième partie consacrée spécifiquement à internet et aux réseaux sociaux. « Il ne s'agit pas de cours magistraux, précise Rose-Marie, mais de mises en situations où on se confronte aux médias, on produit soi-même des informations, on débat et on argumente. » Petit à petit les élèves deviennent capables d'identifier les bonnes et mauvaises sources, de comprendre les motivations qui poussent à produire de fausses informations (ce peut être l'humour comme pour le site du Gorafi qu'ils connaissent très bien !), de déceler les manipulations contenues dans les images et de s'essayer eux-mêmes au travail du journaliste plus ou



À l'issue de leur parcours d'éducation aux médias, chaque élève reçoit un diplôme d'apprenti hoaxbuster.

moins sérieux comme dans le journal farci d'hoax qu'ils ont diffusé dans l'école le 1^{er} avril. Avec les événements récents, le travail de Rose-Marie a le vent en poupe. Elle est elle-même sollicitée par les médias et vient d'obtenir le prix du projet pédagogique d'éducation aux médias décerné par les Assises du journalisme à Tours. Mais cela ne l'empêche pas de continuer à réfléchir à de nouveaux projets avec ses élèves. « L'an dernier le travail avait débouché sur une expo d'affiches, cette année, on s'est lancé dans la réalisation de vidéos qui devraient bientôt être en ligne. »

*<http://www.ac-grenoble.fr/en.cluses/spip.php?article583>

CITOYENNETÉ

UN DOSSIER RESSOURCES DU CNESCO

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) publie un dossier complet de ressources sur l'éducation à la citoyenneté. Il comprend un rapport scientifique sur cet apprentissage dans l'école française et à l'étranger, réalisé par Géraldine Bozec, maître de conférence en sciences de l'éducation, un sondage BVA sur le rapport des Français à l'apprentissage de la citoyenneté, des expériences innovantes et un dossier numérique réalisé par le Réseau Canopé.

➤ www.cnesco.fr

NUMÉRIQUE

CONSTRUIRE LA PAGE WIKI DE SA COMMUNE

Participer à l'écriture collaborative d'une page Wikipédia peut constituer l'une des entrées à l'éducation aux médias numériques, avec un travail de documentation, une réflexion sur les sources, le recoupement des informations. Les CM1-CM2 du village de Berry-Bouy dans le Cher ont ainsi participé à l'élaboration de la page de leur commune, dans le cadre des projets de leur académie. Le site propose « un kit de survie » pour les enseignants intéressés : « *wikipedia dans la classe*. »



HISTOIRE



POUR MIEUX COMPRENDRE LE PRÉSENT

Benoît Falaize, historien formateur à l'Espé de Versailles et chargé d'études « laïcité et valeurs de la République » à la DGESCO depuis les attentats de janvier 2015, a plaidé lors de la 15^e Université d'automne du SNUipp-FSU pour un enseignement vivant de l'histoire, une confrontation entre les représentations que l'on a (de Vercingétorix, Jeanne d'Arc) et les indices que laissent les sources : peintures, pièces de monnaie, textes. Autant de situations problèmes, de recherches documentaires qui permettent aux élèves de s'approprier les contenus, avec une distance et un usage critique. ➤ Rubrique [Le métier/ Témoignages](#) & hors-série du Monde d'avril « Être Français ».

« Pas une matière qu'on décrète »

L'école a pour vocation d'aider l'élève à développer un esprit critique, qu'est-ce que cela signifie ?

L'esprit critique, ce n'est pas critiquer, dire du mal, ni tout refuser. C'est une pratique qui n'accepte aucune affirmation sans s'interroger sur sa valeur. Il permet de démêler le vrai du faux, en cherchant à vérifier ce qui nous est donné. C'est aussi être curieux et ouvert aux problèmes de société, se poser des questions et en poser aux autres. C'est aussi accepter l'erreur, ne plus croire que tout le monde pense comme soi, accepter de revisiter certaines de ses opinions et croyances. C'est ensuite donner de l'importance à l'argumentation, être capable d'examiner des données, analyser les postulats et les distorsions, éviter les raisonnements émotionnels et les simplifications excessives. Mais c'est surtout un état d'esprit face à la vie de tous les jours. Enfin c'est passer à l'action, élaborer ses propres projets. Cela ne se fait pas en une fois mais tout au long de la scolarité et de la vie.

Selon vous l'esprit critique ne doit pas s'apprendre mais se vivre, c'est-à-dire ?

L'esprit critique n'est pas une matière qu'on décrète mais une compétence transversale, très complexe, aussi importante que savoir lire, écrire, compter. On peut le développer dans toutes les disciplines et pas à travers des exercices stéréotypés. Ce n'est pas parce qu'on sera capable d'ana-

lyser un texte littéraire que l'on pourra exercer son esprit critique dans des situations réelles. Il faut proposer des situations problèmes issues du vécu, mener des conseils, des débats philo, avec méthodologie. Il est important de choisir un sujet qui a émergé et qui a du sens pour les élèves, les laisser parler, donner

leur avis, sans trop intervenir même si on n'est pas d'accord. Le but n'est pas de donner une vérité toute faite, mais d'organiser une confrontation argumentée.

« Tu penses ceci, moi je pense cela car... » Le fait d'en discuter et d'entendre des opinions divergentes permettra à chacun d'avancer. Au terme du débat, il est important qu'il reste quelque chose, ne serait-ce qu'une synthèse, écrite, de ce que l'on retient.

Concrètement comment s'y prendre ?

Je donne dans mon livre de nombreux exemples de situations car je me suis rendu compte qu'il n'existait rien de très pratique en la matière et dans mon 2^e tome, je vais détailler comment s'y prendre discipline par discipline. Les professeurs d'école, par leur polyvalence et le temps passé avec les élèves, sont particulièrement bien placés pour développer l'esprit critique, tout en travaillant les contenus, les programmes. Cela peut se faire en français quand on cherche pourquoi un s à « Tu chantes » et non à « Danse maintenant », ou en histoire ou géographie en confrontant les représentations sur Jeanne d'Arc ou les déserts par exemple et la réalité documentaire.

Il faut être cohérent en choisissant des méthodes pédagogiques qui ne sont pas en contradiction avec les valeurs que l'on veut transmettre.

Comment passer du « croire » au « savoir » comme dit Philippe Meirieu ?

Il est plus facile de croire tout ce qu'on nous dit sans vérifier que de se faire une opinion en cherchant à savoir à travers une confrontation des arguments. Un savoir est construit, une croyance est plaquée.

A chaque fois qu'on impose une notion à l'élève on l'empêche d'apprendre. Si on fait un cours sur la respiration en disant simplement qu'on absorbe de l'oxygène et rejette du gaz carbonique, les élèves vont répéter des formules toutes faites mais vides de sens. Ils apprendront vraiment dans des situations concrètes où ils cherchent et expérimentent.

Les tensions sociales, communautaires, l'omniprésence du numérique ne compliquent-elles pas le travail enseignant ?

Au contraire, on peut faire référence aux questions d'actualité qui ont du sens, les attentats, la religion, sortir de l'escalade, montrer que la confrontation d'idées ce n'est pas la guerre. Et pour ce qui est d'Internet, c'est une chance car lorsqu'on cherche la réponse à une question, on trouve tout et son contraire, c'est un très bon exercice pour démêler le vrai du faux, étudier les arguments contradictoires pour faire son choix.



GÉRARD DE VECCHI, INSTITUTEUR PUIS PROFESSEUR EN SECONDAIRE ET MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION, A PUBLIÉ PLUSIEURS OUVRAGES SUR LES SITUATIONS PROBLÈMES ET EN JANVIER 2016, « FORMER L'ESPRIT CRITIQUE. TOME 1 : POUR UNE PENSÉE LIBRE. » (ESF ÉDITEURS).